



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} NOVEMBRE 2017 | N°839

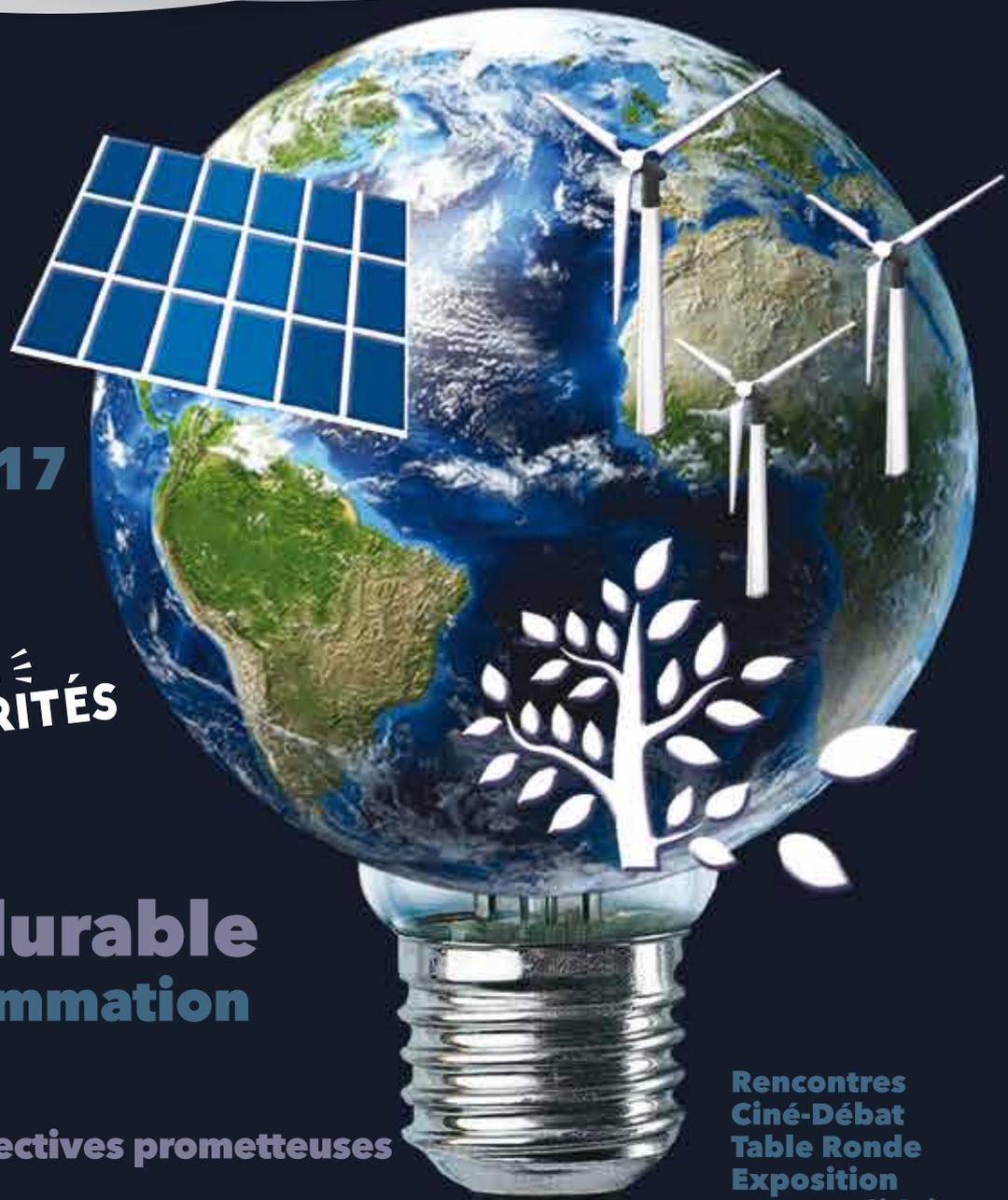
**DU 18 au 25
NOVEMBRE 2017**



L'énergie durable en auto-consommation

**Un défi majeur,
des solutions et perspectives prometteuses**

Parlons-en !



**Rencontres
Ciné-Débat
Table Ronde
Exposition
Repas solidaire...**

Parcours de retraités à Cesson-Sévigné

➔ Dossier P. 10

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 57 87 10 05 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **EAU DU BASSIN RENNAIS**, service usagers :
02 23 22 00 00 ; www.eaudubassinrennais.fr ;
renseignements tél. : 02 23 62 24 10
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE : 32 37**
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

VISUAL
OPTICIEN LUNETIER

VARILUX X series

Simo d'Or 2017

Les Varilux X series™ sont les premiers verres progressifs qui limitent les mouvements de tête inutiles pour une vision nette, fluide et instantanée quelque soit la distance

Lire en position allongée 95%

Pour les écrans les téléphones 100%

Pour discuter 98%

Pour les activités quotidiennes 97%

Pour les activités de précision 98%

Pour regarder le tableau de bord 97%

S'orienter sur une carte, sur un GPS 90%

Bruno Thieullet 8 Place de l'église
02 99 83 94 96 Cesson-Sévigné

VOIRIE

Pour signaler une anomalie sur la voirie, les usagers peuvent remplir directement un formulaire en ligne sur www.metropole.rennes.fr (rubrique ACCÈS RAPIDE/signaler un incident voirie).

Tél. : 02 23 62 29 82 (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45).

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **lundi 20 novembre** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville

Les horaires de l'Espace Citoyen : accueil général

- ▶ **période scolaire** : lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; mardi (fermé le matin) de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h.
- ▶ **période de vacances scolaires** : lundi, mercredi, jeudi, de 8h30 à 12h et 13h à 17h ; mardi, de 13h à 17h ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h ; samedi, de 9h à 12h
Tél. : 02 99 83 52 00 ;
espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

Les horaires de la Mairie et de la Mairie annexe

Lundi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; mardi (fermé au public le matin), de 13h à 17h15 ; mercredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 ; vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

www.ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h.** Tél. : 02 99 83 52 00
- ▶ Les adjoints tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen
- ▶ **Permanences des élus**
Jusqu'au 3 novembre : Patrick PLEIGNET
Du 4 au 10 novembre : Jean-Pierre SAVIGNAC
Du 11 au 17 novembre : Françoise GOBAILLE
Du 18 au 24 novembre : Annie LECUÉ
DU 25 novembre au 1^{er} décembre : Yannick GABORIEAU

DISTRIBUTION DU CIM

Pour tout problème de distribution du Cim ou de l'Agenda, tél. : 02 99 14 62 26 ijlm.services@free.fr
prévenir le service Communication au 02 99 83 52 00 ;
communication@ville-cesson-sevigne.fr



Un maître mot : Concertation

Le parcours de retraités à Cesson-Sévigné

DOSSIER

10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sports	25
Vie associative	26



Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élus référents : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Yvonne de La Tour, déléguée à l'action sociale, vie citoyenne et communication institutionnelle.

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Affiche du Festival des solidarités
© Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,40 €

Abonnement : 44,40 € ; Vente uniquement à la Mairie.

• **Tirage :** 9 585 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

À l'heure où nous imprimons ce magazine de novembre, **la concertation a commencé dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de la Ville.** Tous les acteurs concernés par la vie scolaire : parents, enseignants, associations, personnel communal, sont appelés à se prononcer sur le maintien de la semaine de 4 jours et demi, donc avec classe le mercredi matin, ou s'ils préfèrent le retour à la semaine des 4 jours d'école, pour la rentrée de septembre 2018.

Une évaluation nationale de cette réforme aurait été souhaitable pour mesurer le niveau d'atteinte de ses objectifs et ainsi nous aider à prendre notre décision, sachant que l'avis des parents appellera une attention particulière.

La Plateforme de solidarité internationale qui compte depuis 2016, trois nouvelles associations animera la semaine **du festival des solidarités du 18 au 25 novembre.** C'est l'association Pandiassou consacrée à Haïti qui pilote cette année la programmation. Je vous invite à venir nombreux soutenir leur action en participant aux ciné débat, table ronde, repas solidaire, et exposition sur le thème de l'énergie renouvelable, source essentielle de développement.

Le projet communal (sous la forme d'une OAP - Orientation d'Aménagement et de Programmation) entrant dans le PLUi 2020-2035 de Rennes Métropole est en cours d'élaboration.

Là encore, les actions de concertation sont à l'ordre du jour. Vous verrez en page 7 le détail des moments et outils d'échanges qui vous sont propo-

sés pour y participer. C'est le cabinet Res Publica qui avait mené à notre demande les grandes journées de concertation pour ViaSilva en mars - avril 2016 qui a été retenu par Rennes Métropole pour cette concertation sur le PLUi dans les communes de son territoire.

Parmi les différentes possibilités il vous sera proposé une rencontre avec Res Publica et des élus sur le marché le **samedi 2 décembre**, puis une balade urbaine sur le périmètre d'étude de la future ZAC Multi sites, l'après-midi sur inscription.

Je vous encourage à participer à cette concertation avec le même intérêt que vous avez manifesté pour la grande concertation ViaSilva qui fait aujourd'hui école.

Vous verrez aussi à la lecture de ce CIM que **Jacques Le Lijour** bien connu des Cessonnois pour avoir assuré pendant près de 32 ans les fonctions de directeur général des services municipaux, **nous a quittés pour prendre sa retraite.** Il a démontré une remarquable capacité d'adaptation et une loyauté permanente au service de quatre Maires cessonnois, complétée par une passion et une connaissance approfondie de Cesson-Sévigné. Nous lui souhaitons bon vent pour sa retraite au grand air marin du Finistère Sud !

Il est remplacé par Olivier Cogen qui nous vient de Plérin (Côtes d'Armor), et qui va lui aussi à son tour travailler aux côtés des élus et à la tête du personnel municipal, pour poursuivre le développement de notre commune.

Votre Maire
Albert PLOUHINEC

REMISE DES DOCUMENTS par mail à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} décembre 2017 :
dernier délai : **mardi 7 novembre**, avant 12h,

Agenda du 15 décembre 2017 :
jeudi 23 novembre, avant 12h.

FESTIVAL DES SOLIDARITÉS
DU 18 au 25 NOVEMBRE 2017
CESSON-SÉVIGNÉ

L'accès à l'énergie
Levier du développement social & économique

Ciné-Débat
Lundi 20 NOVEMBRE

Table-Ronde
Jeudi 23 NOVEMBRE
Les énergies renouvelables en auto-consommation

Exposition
AVEC **Fabriquer & produire son énergie renouvelable**

Repas Solidaire avec Haïti
Dimanche 19 NOVEMBRE

ville-cesson-sevigne.fr

Festival des solidarités du 18 au 25 novembre 2017

L'association Pandiassou-Solidarité Haïti pilote cette année le Festival des solidarités, (qui remplace la semaine de la solidarité Internationale), sur le thème de l'accès à l'énergie. Une manifestation organisée avec le soutien du collectif des associations cessonaises de solidarité internationale (Pandiassou, AESCD, ASTH, Cesson 35 Aide Humanitaire, EHFA, France Parrainages, Les Mains Ouvertes, Rotary Club Rennes Sévigné Triskel) et la Ville de Cesson-Sévigné.

L'accès à l'énergie agit sur la santé, l'éducation, le changement climatique, la sécurité alimentaire et l'approvisionnement en eau. C'est un préalable au développement économique, culturel, social et démocratique.

Dans le monde, une personne sur cinq n'a pas accès à une énergie fiable, sûre et régulière (extrait du rapport de suivi "Energie durable pour tous" La Banque Mondiale - mai 2017).

Ciné-débat lundi 20 novembre

Courts métrages : "Aux Abricots, Haïti, de la lumière plein les yeux", "Solaire made in Africa"...

En 2015, Haïti Futur électrifie 5 écoles du groupe scolaire Paradis des Indiens de la commune des Abricots (Grande Anse) pour les équiper de Tableaux Numériques Interactifs. Le film de Ralph Thomassaint Joseph rend compte de cette action qui, au-delà de la performance technique, évoque les pistes d'un redressement possible pour l'éducation en Haïti.

Témoignages et partage d'expériences solidaires : programmes d'électrification en Haïti, au Niger et ailleurs...
Échange avec le public.

Cinéma Le Sévigné à 20h30. Tarif : 4 €.

Table-ronde jeudi 23 novembre

Le renouvelable en auto-consommation.

Industries et coopératives de la filière énergies durables, ONG et associations de développement des solutions énergétiques et environnementales innovantes et pilotent des programmes solidaires et citoyens d'électrification par énergies renouvelables au plan local et international.

Rencontrez : Énergies sans Frontières ESF, Quénéa Énergies renouvelables, Belenn Ingénierie, Coopérative EN-ERCOOP, Syndicat départemental d'énergie SDE35, Boli-via Inti-Sud Soleil et l'Association d'Échanges Solidaires Cesson-Dankassari AESCD. Gratuit.

Amphithéâtre de Centrale-SUPELEC à 20h. Avenue de la Boulaie.

Repas solidaire avec Haïti dimanche 19 novembre

Cochon grillé organisé par l'association Pandiassou-Solidarité Haïti. Tarif : 16 € par personne (apéritif offert).

Inscription **jusqu'au lundi 13 novembre** au 02 99 83 15 66 ou repas@pandiassou.org

12h15 à l'Espace de Grippé, route de la Valette.

Exposition : Produire son énergie renouvelable en auto-consommation

Infos, matériels de démonstration...

L'énergie solaire et éolienne, vélos producteurs d'énergie, cuiseur et four solaires, marmites norvégiennes...

Manoir de Bourcchevreuil et Hall du Pont des arts, **samedi 18 et 25 novembre** de 10h à 13h et de 14h à 17h ; **mercredi 21 novembre** de 15h à 19h et sur rendez-vous au 06 68 46 26 26. (Visites scolaires).

Entrée libre.



Pierre Moulins, médiateur social

📍 UN MÉDIATEUR SOCIAL À LA MAIRIE

Si vous rencontrez une difficulté dans votre quartier, un litige avec d'autres habitants ou avec votre bailleur, une nuisance de quartier, ou bien, vous désirez faire émerger ou participer à un projet collectif citoyen près de chez vous, venez rencontrer le médiateur social : Pierre Moulins, qui vous apportera une aide et un accompagnement individualisé sur différents thèmes de votre quotidien (vie de

quartier, citoyenneté, lien social, vivre ensemble).

Contact : 06 42 48 92 33 ;
pierre.moulins@ville-cesson-sevigne.fr

Pour les demandes d'aides sociales et de logements, la compétence est au CCAS (centre communal d'action sociale), à l'accueil du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 (serveur vocal, demander "social").

📍 BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT

Le recensement citoyen ou militaire est obligatoire pour les jeunes Français (filles et garçons) dès l'âge de 16 ans. Ces jeunes doivent se faire recenser à partir du jour de leur 16^e anniversaire ou au cours du trimestre suivant. FILLE ou GARÇON, vous devez :

- vous présenter à la mairie de votre domicile muni d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et du livret de famille. En cas d'impossibilité de votre part, vos parents peuvent effectuer cette démarche à votre place ou
- faire la démarche par Internet : www.ville-cesson-sevigne.fr, onglet "démarches en ligne".

L'âge moyen de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté est de 17 ans et 3 mois. Tél. : 02 23 44 50 01
www.defense.gouv.fr/jdc

📍 JOURNÉE CITOYENNE

- Après-midi citoyenne **jeudi 9 novembre** avec prise d'armes et participation des écoles primaires, secondaires et des lycées à 14h, place du Marché. Organisée par la Ville de Cesson-Sévigné, UNC, Cesson Mémoire et Patrimoine et l'École des Transmissions.

- Commémoration **samedi 11 novembre** : cf. page 26.

📍 MARCHÉS

Le marché bio du **mercredi 1^{er} novembre**, jour férié, est annulé.

Le marché du samedi 11 novembre est avancé au **vendredi 10 novembre**.

📍 MARCHÉ DE NOËL

Marché de Noël à la résidence Beausoleil **jeudi 23 et vendredi 24 novembre**, de 13h45 à 18h.

📍 ÉTAT CIVIL

du 9/09/2017 au 02/10/2017

Naissances

- Alex DABI MARWATI
- Henri CROZON
- Maho GAUDICHON
- Aubin VERDES
- Abygaël BAYOUDH PASSAGEON

Mariages

- Tigran MOVSISYAN, comptable et Ashkhen OHANJANYAN, commerçante
- Ewan LE VRAUX, comédien et Mélanie SIMON, diététicienne nutritionniste-sophrologue
- Pierre LE DON, assistant de conservation et Céline TREBAOL, historienne de l'art
- David CHA, agent de production et Jeanne OLIER, aide-soignante
- William FERRUEL, directeur de magasin et Elodie SAFFRAY, responsable de magasin

Décès

- Jacqueline DELENTE épouse LAPEYRE, 68 ans
- Maxime SIMON, 82 ans
- Renée BLOT veuve VIEL, 96 ans
- Yolande CALBAYRAC veuve KERVOERN, 94 ans
- André DAUDÉ, 85 ans
- André GANON, 80 ans
- Guislaine BOUQUET divorcée THOMAS, 71 ans
- Alice KUPFER veuve BOUVET, 91 ans
- Charles LUCAS, 91 ans

📍 ESPACE FERRIÉ MUSÉE DES TRANSMISSIONS

Fermeture exceptionnelle le **mardi 14 novembre**. Exposition permettant la découverte de la colombophilie militaire au télégraphe de Chappe, en passant par la machine à chiffrer, Enigma et la cryptologie. Tél. : 02 99 84 32 87.

Café des parents

"Entre père et mère, quand nous ne sommes pas d'accord sur les sujets d'éducation". Jeudi 23 novembre à 12h15 à la Médiathèque.

Architecte conseil

Permanence jeudis 2 novembre et 7 décembre de 9h à 12h15 à la mairie annexe.

Prendre RDV au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Armée de Terre

Permanence mercredi 15 novembre, de 14h à 16h, à l'Espace Citoyen. Recrutement pour les personnes de 17 à 29 ans. Contact : 02 57 21 80 20.

CPAM

Les permanences de la CPAM uniquement sur rendez-vous ont lieu dans les locaux du PAE, 4-6 place waltrop, le lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h. Les rdv sont à prendre au 36 46 (0,06 € / minute + prix d'un appel local sur poste fixe) ou www.ameli.fr

Clic alli'âges

Une permanence pour les tutelles a lieu chaque 1^{er} mercredi du mois, sur RDV auprès de l'Udaf au 02 23 48 25 55

Mission locale

Permanence mardi 28 novembre de 9h à 12h et de 14h à 17h, à Action Emploi Cesson. Tél. 02 99 83 25 96

Prendre rendez-vous pour les permanences suivantes à la mairie auprès du service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00 :

CIDFF

Jeudis 9 et 23 novembre de 14h à 17h.

Couples et familles

Lundi 13 novembre à 15h

Questions de parents

Mercredis 8 et 15 novembre à 9h

URBANISME

Permis de construire accordés du 1/09/2017 au 1/10/2017

- ▶ 13, route de Chantepie : construction d'une maison individuelle avec garage intégré et clôtures ;
- ▶ 7, allée des pommiers : construction d'une maison individuelle avec garage annexe et clôtures ;
- ▶ 38, rue des Lilas : construction d'une maison individuelle avec garage annexe et clôtures ;
- ▶ 7, avenue de Belle Fontaine : construction de la station Atalante de la ligne b du métro automatique de Rennes Métropole. Superficie de 1140 m² et hauteur de 16,11m ;
- ▶ la Bate : construction de deux poulaillers ;
- ▶ lotissement Le Haut Grippé - lot F13 : construction d'un immeuble de 40 logements collectifs en R+4+doubles attiques ;
- ▶ parc du bois de la Justice : construction d'une salle multi-activités ;
- ▶ boulevard des Alliés : construction de la station aérienne Cesson ViaSilva de la ligne b du métro automatique de Rennes Métropole. Superficie de 1226 m² et hauteur de 15,3 m ;



Visuel de la station de métro ViaSilva

- ▶ 2C, rue de la Ménouriais : modification d'ouverture en façade ;
- ▶ 7, rue de Forge : modification des façades, de la toiture, du carpot et de la pergola ;
- ▶ 7 et 9 rue de Bray : modification des locaux, des façades, des aménagements extérieurs et des réserves incendie, extension des auvents et de l'aire de lavage, réduction de la surface de plancher, création d'un local technique ;
- ▶ 1, allée des Prunus : division pour création d'un lot à bâtir

Permis annulé

- ▶ Le Champelé : extension d'un atelier de réparation et d'entretien d'engins de travaux publics et poids lourds

CAFÉ SÉNIORS : TABLETTE NUMÉRIQUE

"Se familiariser avec une tablette numérique". La demande de s'initier au numérique étant importante de la part des aînés, nous avons demandé à une personne qualifiée de la Poste de venir présenter la tablette que ce service public a créée spécifiquement pour les Séniors.

Au cours de ce café Séniors qui aura lieu à l'Espace Citoyen le **jeudi 9 novembre** de 14h30 à 16h30, vous pourrez :

- ▶ assister à une présentation simple de cette tablette adaptée ;

- ▶ vous familiariser, tester, manipuler la tablette,
- Pour apprendre à envoyer et à recevoir des mails, apprendre à voir vos enfants et petits-enfants grâce à la tablette...

Intervenant : Mr Arnaud Aubard

Il est souhaitable que vous vous inscriviez auprès du service d'Action Sociale de la mairie au 02 99 83 52 00 , pour que nous ayons le matériel en nombre suffisant pour vous faire une présentation la plus satisfaisante possible.

➤ PLUI



La mise en place du PLUi de Rennes Métropole entre dans une nouvelle séquence. Dans ce cadre, la Ville de Cesson-Sévigné élabore son projet communal. Dans le prolongement des actions de concertation relatives à ViaSilva et à l'étude urbaine, les Cessonnais sont invités à participer à son enrichissement. À partir du mois de novembre, plusieurs moments et outils d'échanges vous sont proposés :

- à partir du **13 novembre**, seront mis en ligne,

- ▶ une carte interactive présentant le projet communal et vous permettant de laisser vos contributions
- ▶ un questionnaire afin de recueillir vos avis sur différentes thématiques

- Le **samedi 2 décembre** : un stand/café-citoyen (10h30-13h) sera présent sur le marché afin de vous présenter le projet communal. Ce moment sera l'occasion de dialoguer avec les élus et le cabinet Res Publica (cabinet d'ingénierie urbaine missionné pour la concertation) autour des différents projets urbains de la ville à l'horizon 2035.

- une balade urbaine (départ à 14h de la place du marché) sera organisée sur le périmètre d'étude de la future ZAC multisites (axe rue de Rennes et centre-ville).

Le parcours, la durée et le point de rencontre vous seront communiqués ultérieurement (Agenda et Site Internet).
Inscription : service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

➤ PIÈCE DE THÉÂTRE "TOUS AIDANTS"

La maladie, le handicap surviennent chez un proche et c'est la vie qui s'en trouve bousculée. Les liens, dans la famille, avec les amis, se modifient. Une personne aidante peut vite se



➤ UN VASTE DOMAINE ANTIQUE DÉCOUVERT À CESSON-SÉVIGNÉ

2 500 personnes ont visité le chantier de fouilles en cours de réalisation à Via-Silva à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, organisée le dimanche 17 septembre par l'Inrap (Institut national d'archéologies préventives).

trouver isolée et aussi en difficulté face aux multiples problèmes ou questions qui surviennent.

Aider un proche en perte d'autonomie, le plus sereinement possible, nécessite de ne pas rester seul, d'être soi-même informé, voire même accompagné.

Dans le cadre de leur mission d'information et de prévention, le CLIC Alli'âges et la CARSAT, en partenariat avec les communes de l'Est de la couronne rennaise vous proposent une pièce de théâtre humoristique, interactive et informative : « Tous aidants ! » par la compagnie Casus Délires **lundi 13 novembre** de 14h à 17h à l'auditorium du Pont des Arts - Parc de Bourgchevreuil.

À l'issue du spectacle, les personnes intéressées pourront s'inscrire aux ateliers qui seront programmés sur les communes dans les semaines suivantes autour des questions d'adaptation du logement, des aides financières, de l'activité physique adaptée, de la sophrologie, de la santé, de l'entrée en établissement, les mesures de protection.
Entrée gratuite.

Réservation conseillée au CLIC Alli'âges au 02 99 77 35 13

➤ SÉJOUR SÉNIORS

Pour la 9^e année consécutive, les communes de Brécé et Cesson-Sévigné ont décidé de renouveler le projet de séjour commun pour les seniors qui permet aux personnes à revenus modestes de partir en vacances. Cette année le séjour est proposé **du 14 au 24 juin 2018** à Mimizan Plage dans les Landes

Contact : service d'Action Sociale au 02 99 83 52 00.

➤ LA VILLE RECRUTE TROIS AGENTS RECENSEURS

Sous la responsabilité du coordinateur communal, les agents recenseurs assureront l'enquête de recensement de la population 2018, du 18 janvier 2018 au 24 février 2018. Postes à pourvoir début janvier 2018. Merci d'adresser vos candidatures avant le 24 novembre (CV et lettre de motivation) à Monsieur le Maire, 1 Esplanade de l'Hôtel de Ville - CS 91707 - 35517 Cesson-Sévigné Cedex.

Pour tout complément d'information, merci de contacter le service des Ressources Humaines au 02 99 83 52 09.

➔ LES RENCONTRES VIASILVA



Les rencontres ViaSilva ont mobilisé les habitants pour se tenir informé de l'avancée du projet. L'exposition Trajectoires se poursuit jusqu'au 20 novembre dans le parc de Belle Fontaine, l'aire de pique-nique rue Clément Ader (secteur Champs Blancs) et la place du Chêne Germain (Technopole Atalante).
Informations et plan d'accès sur www.viasilva.fr



Réunion publique ViaSilva mercredi 20 septembre, à l'auditorium du Pont des Arts.

© Richard Volante



Balade ViaSilva dimanche 24 septembre...



... à pied, ou à vélo pour s'imprégner du site

© Richard Volante

© Richard Volante

- **Multiservices**
- **Petit bricolage**
- **Jardinage**

Malo Fressier
 17, cours de la Vilaine
 35510 Cesson-Sévigné
06 08 68 41 98

malopetitstravaux@gmail.com

➔ PISCINE SPORTS ET LOISIRS

Horaires exceptionnels

- Piscine fermée **mercredi 1^{er} novembre**.
- **Samedi 11 novembre** : piscine ouverte de 9h à 19h.
- Vacances scolaires depuis le **lundi 23 octobre et jusqu'au dimanche 5 novembre 2017** : La piscine sera ouverte :
 - du lundi au vendredi de 10h à 20h
 - samedi et dimanche 9h - 19h
- **Dimanche 24 décembre** : ouverture de 9h à 13h30 (évacuation des bassins), et fermeture des portes à 14h.
- Fermeture de la piscine du **lundi 25**

décembre 2017 au lundi 1^{er} janvier 2018 inclus pour réfection du bac tampon du bassin ludique qui oblige à un arrêt de la filtration durant la phase des travaux.

➔ ESCALE

Pour la 39^e édition des rencontres des Transmusicales, L'Escale est re-lais Trans. La programmation complète du festival est disponible à l'Escale (flyers, CD...).

Des places à tarifs réduits sont proposées (attention, places très limitées). Pour en bénéficier, prendre contact avec les animateurs.

Maison des jeunes L'Escale, Tél. : 02 99 83 82 75 ou 06 46 60 16 36

🕒 DÉPART DE JACQUES LE LIJOUR, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA VILLE PENDANT 32 ANS



Jacques Le Lijour, directeur général des services, a pris sa retraite.

Le départ en retraite de Jacques Le Lijour, directeur général des services, a été célébré le jeudi 28 septembre au Carré Sévigné.

Il a commencé sa carrière dans l'administration territoriale à la mairie de Melgven, dans le Finistère Sud, en 1980, affecté à l'accueil et l'état civil. Puis, il part en 1981 à Carhaix où il devient secrétaire général adjoint dans une commune d'environ 10.000 habitants (aujourd'hui 7 500). De 1982 à décembre 1986, il va à Plomelin (2 800 habitants à l'époque), une jolie petite commune le long de l'Odet au sud de Quimper.

En 1986 à Cesson-Sévigné

Le 13 janvier 1986, Jacques Le Lijour est recruté par M. Roger Belliard comme secrétaire général à Cesson-Sévigné qui compte alors 10 900 habitants.

Les services municipaux représentent une force d'environ 110 personnes comptant ceux du FPA - Résidence d'Automne - Cours de la Vilaine qui est le seul établissement pour personnes âgées.

« Très vite M. Le Lijour s'est donné comme challenge de connaître physiquement et parfaitement la commune en travaillant sur le cadastre et ses 7 000 parcelles ! » a commenté le

Maire Albert Plouhinec.

« Je retiens que M. Le Lijour a démontré une remarquable capacité d'adaptation avec 7 maires d'ici et d'ailleurs couvrant peu ou prou l'éventail des convictions politiques. Adaptation aussi à l'évolution permanente des

lois et règlements régissant la vie des communes et intercommunalités et complexifiant beaucoup leur fonctionnement au final » a souligné Albert Plouhinec.

32 ans à Cesson-Sévigné

Jacques Le Lijour a passé près de 32 ans à Cesson-Sévigné. « Cette passion et cette connaissance approfondie du terrain étaient indispensables pour faire aboutir des centaines de dossiers, voire des milliers, afin que notre belle commune grandisse de 10 000 à 18 000 habitants en conservant son identité et cette beauté qui nous est tant enviée aujourd'hui. » a conclu le Maire.

La médaille d'honneur à titre de reconnaissance pour tout le travail accompli à Cesson-Sévigné lui a été remise par le Maire.

🕒 OLIVIER COGEN, NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES DE LA VILLE



Olivier Cogen est le nouveau directeur général des services de la Ville. Il vient de la commune de Plérin (Côtes d'Armor), ville de 15 000 habitants, où il occupait le même poste.

« Cesson-Sévigné est une commune attractive, dans une Métropole attractive. De plus, l'accompagnement de l'actuel projet de développement de la ville est très motivant. »

Le DGS souhaite poursuivre le tra-

vail réalisé par Jacques Le Lijour, tout en s'adaptant à un environnement changeant (besoins de la population, projets, travail avec Rennes Métropole, place du numérique) et aux contraintes budgétaires toujours d'actualité. « Il faut sans cesse adapter la "machine administrative" aux besoins des élus et de la population et à notre époque. »

Parcours de retraités à Cesson-sévigné



Mr et Mme X. 75 ans s'interrogent sur les démarches qu'ils doivent accomplir pour s'assurer de « bien vieillir » à Cesson-Sévigné
Mais vers quelle structure doivent-ils se diriger ?

La Ville de Cesson-Sévigné met à la disposition de ses habitants un CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) dont les agents dispensent conseils et aides, orientent et instruisent des dossiers.

Gisèle Barré, responsable CCAS et Jonathan Auriol, agent administratif sous la direction de Pascale Guirric, informent ou rappellent toutes les offres, les services situés dans la commune en fonction des besoins manifestés par les personnes.

Mr et Mme X souffrent de solitude, les enfants sont au loin. Quels sont les moyens, les dispositifs mis en œuvre pour lutter contre l'isolement ?

- Un Café Séniors est organisé chaque mois le jeudi après-midi. Il réunit des personnes autour d'un sujet traité par un professionnel. C'est un lieu d'échanges, de débats dans un environnement chaleureux.
- Le repas des aînés attire chaque année plus de 450 personnes au Carré Sévigné.
- De nombreuses associations animées, bien souvent, par des retraités (Amicale des retraités, Retraite active, Association Cesson Loisirs (ACL), l'Olympique Club Cessonnois (OCC) avec ses nombreuses disciplines, Secours catholique, UNC antenne de l'union nationale des anciens combattants...) accueillent toujours de nouveaux adhérents qui trouveront des moments d'enrichissement personnel et du lien social.
- La résidence d'Automne devenue « résidence autonomie » propose au-delà de l'hébergement, une possibilité de partager des repas et de

l'animation.

- Chaque année, un séjour « séniors » d'une durée d'une semaine est organisé au profit des personnes âgées aux revenus modestes. Ce séjour, source de lien social, a fidélisé ses participants.

- Une résidence sociale « Castel Rives » dédiée en particulier aux personnes âgées de plus de 60 ans possède 29 logements et une salle commune où une animation est assurée 2 demi-journées par semaine.

- En complément du CCAS : Le CLIC Allié : Centre local d'information et de coordination et antenne MDPH, assure un accueil individuel pour l'information, l'orientation en fonction des besoins, le conseil, l'accompagnement et le suivi de dossiers (APA, MDPH). Interlocuteur des pouvoirs publics dans le cadre des politiques départementales (schéma personnes âgées/personnes handicapées, programme territorial de santé...), il propose des ateliers collectifs de prévention des effets du vieillissement ainsi que tout un programme de soutien aux aidants familiaux et il contribue à fédérer les différents partenaires de la gérontologie, du handicap, du soutien à domicile.



Le repas des aînés, grand rendez-vous annuel qui rassemble plus de 450 personnes au Carré Sévigné.

Si des problèmes de santé devaient survenir, différents organismes proposent un panel de services à la personne (accompagnement et aide à domicile, aide aux aidants, ménage, toilette, télé-assistance, portage de repas...).

En cas d'accident de la vie, une aide financière ponctuelle, la gratuité des transports, l'accès à l'épicerie sociale sont étudiés. L'association « vestiaire solidaire » offre, à très petits prix, une grande variété de vêtements et de linge de maison dû-

ment triés. Ces lieux sont aussi des endroits d'échanges, de convivialité.

En plus de toute cette offre, le CCAS gère les établissements médico-sociaux dont Laurence Régnier est la directrice et Anne-Claire Moquillon la directrice adjointe mais actuellement remplacée par Camille Sonrier :

- **La Résidence de la Fresnerie** comporte 11 places d'hébergement temporaire dont la durée ne peut excéder 3 mois dans l'année civile pour personnes âgées de plus de 60 ans non dépendantes. Cette résidence permet à des personnes seules d'être entourées lorsque la famille est absente ou de se reposer après une hospitalisation. Elles bénéficient des repas confectionnés à la résidence d'Automne ainsi que de l'animation. La personne accueillie paie un prix de journée fixé par le Conseil Départemental.

- **La résidence d'Automne devenue « résidence autonomie »** offre 56 studios de 31 m² à des personnes âgées autonomes de plus de 60 ans. Un projet de vie permet de prévenir la perte d'autonomie et offre un lieu de vie convivial et sécuri-



Jonathan Auriol assure l'accueil et oriente selon les problématiques sociales.



L'équipe d'animation et une partie du personnel de la résidence Beausoleil avec au centre Laurence Régnier, directrice des établissements médico-sociaux.

sant par la présence d'un personnel compétent et d'une veille de nuit. Une restauration et des animations entretiennent le lien social. Les animations sont variées et chacun peut y participer selon ses goûts, ses disponibilités.

Il est possible de procéder à une inscription de précaution qui peut être renouvelée chaque année si la personne ne se sent pas encore prête à quitter son domicile. À la différence d'une maison de retraite, le résident occupe un logement pour lequel il s'acquitte d'un loyer qui est compris dans une pension complète. Celle-ci inclut également les services collectifs rendus dans l'établissement ainsi que les repas. Une diététicienne, présente également à la Résidence Beausoleil, veille au bon équilibre

des menus.

Une chambre d'hôte est également mise à la disposition de membres de la famille ou d'amis de résidents. Ils peuvent, partager des repas en prévenant à l'avance.

- **La résidence Beausoleil** est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) comprenant 60 places. Un projet de vie et de soins personnalisés est réalisé dans les mois qui suivent l'entrée, ils visent à répondre aux besoins, aux attentes de chaque résident et à maintenir le plus longtemps possible son autonomie. Une animation vient ponctuer la vie des résidents : gym douce, chorale, jeux de société, contes, célébrations d'anniversaires et de fêtes, sorties,

etc. La participation des résidents est libre, c'est un principe de bienveillance auquel le personnel de la résidence est très attaché. Des services tels que les soins apportés par des pédicures, esthéticiennes et coiffeuses répondent aux souhaits des résidents et contribuent à leur bien-être.

L'EHPAD est une structure médicalisée qui nécessite une équipe professionnelle plus étoffée et qualifiée présente 24h sur 24h.

Une inscription de précaution peut être réalisée dans les mêmes conditions que pour la résidence d'Autonne.

Le résident paie un prix de journée fixé par le Conseil Départemental qui inclut les frais d'hébergement ainsi qu'un ticket modérateur lié à la dépendance. Quant au tarif soins, il est financé directement par l'assurance maladie.

- un autre EHPAD est également présent à Cesson-Sévigné : la résidence "Le Château". Cet établissement de droit privé à but lucratif a une capacité de 55 lits avec une unité Alzheimer de 10 lits.

Enfin, pour offrir de nouveaux lieux de vie diversifiés et adaptés aux besoins d'une population vieillissante, une résidence services « Les Séniories » sera construite sur le site de l'ancienne gendarmerie. Sa livraison est prévue pour 2019.



"Conte" à la résidence Beausoleil.



Réunion du Conseil de la vie sociale, résidence d'Autonne.



Annick Rocca,
adjointe chargée de l'Action sociale
et des solidarités, Habitat et PLH
et

Yvonne de La Tour,
conseillère municipale déléguée à
l'action sociale, la vie citoyenne et
la communication institutionnelle

Du Café mémoire, au café séniors. Qu'entendez-vous par cette nouvelle appellation ?

Nous avons décidé de modifier l'appellation, le lieu, le jour et l'horaire du café dédié aux aînés, pour l'ouvrir à plus de personnes et pour en varier davantage les thèmes. Il s'appelle désormais « Café Séniors » et a lieu le 1^{er} jeudi du mois (sauf exception) au lieu du 1^{er} mercredi pour faciliter la recherche d'intervenants. Il a lieu maintenant dans la salle d'animation de la résidence « La Fresnerie » parce que nous avons souhaité ouvrir cet établissement sur l'extérieur. Il arrive que l'Espace Citoyen soit le lieu du Café Séniors quand plus de personnes sont attendues, comme pour le café du 9 novembre prochain qui a

pour thème : « Se familiariser avec une tablette numérique », parce que la demande pour ce thème est importante. Exceptionnellement, pour ce café de novembre nous demandons si possible une inscription préalable auprès du service d'action sociale de manière à pouvoir répondre au mieux aux besoins de démonstration. Enfin le café est désormais à 14h30 au lieu de 15h pour répondre à une demande des participants les plus réguliers.

Le CCAS connaît-il une évolution dans ses missions et dans sa fréquentation ?

Les missions ont peu évolué dans la mesure où les CCAS doivent remplir des missions légales (ex : instruction de demandes d'aide sociale telles que obligation alimentaire, allocation spéciale vieillesse, carte d'invalidité...) et des missions facultatives définies par le Conseil d'Administration (ex : aides financières, séniors en vacances). Par contre le volume de l'activité a considérablement augmenté. En 2015, si 4 766 personnes ont été reçues, l'année 2016 enregistre 5 818 personnes. Les appels téléphoniques ont augmenté mais dans une moindre mesure tandis que les demandes par courriels se multiplient. Notre politique sociale nous a conduit à renforcer l'équipe du CCAS. Depuis juillet, un médiateur social à temps partiel intervient auprès des gens du voyage afin de faciliter leur insertion notamment en direction des enfants

dans un projet social et dans les quartiers où le « bien vivre ensemble » est malmené par des incivilités répétées.

Le CCAS s'adresse-t-il uniquement aux personnes âgées ?

Bien sûr que non ! Ses missions couvrent les besoins de l'ensemble de la population cessonnaise.

Le logement social prend une très grande part de l'activité puisque le nombre de demandes actives progresse. À ce jour, nous dénombrons 4 003 demandes contre 3 621 en janvier 2016.

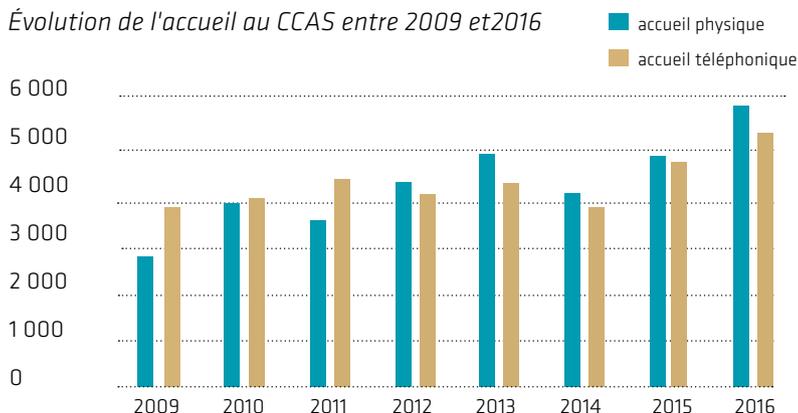
Les familles sont toujours au cœur de nos préoccupations et ce, à travers de nombreuses actions envers les petits Cessonçais (ex : arbre de Noël, chasse aux œufs, marmite des mots en direction des enfants dont les parents sont séparés) et les parents avec la présence d'un relais d'assistantes maternelles, ainsi que d'une permanence bimensuelle de « questions de parents ». Pour répondre à des personnes en souffrance, des permanences du CDIFF et de « couples et familles » viennent apporter conseils et soutien.

Dans le cadre des plans « canicule » et « grand froid » les personnes vulnérables doivent être signalées afin d'assurer leur suivi, en partenariat avec la police municipale.

Les demandeurs d'emplois sont aussi notre préoccupation. Chaque mois, nous écrivons aux nouveaux demandeurs d'emplois pour les orienter vers Accueil Emploi Cesson et notre collègue chargé du développement économique et de l'emploi organise des forums afin de rapprocher les demandeurs des entreprises en recherche de salariés.

Cette liste n'est pas exhaustive mais vous pouvez constater que nous avons le souhait d'être présents et actifs auprès des Cessonçais.

Évolution de l'accueil au CCAS entre 2009 et 2016



L'ACCUEIL DES PERSONNES ÂGÉES

Sylvie Marie-Scipion, Alain Thomas, Claudine David, Claude Gérard, Annie Séveno, Christian Anneix.

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) gère les établissements cessonais d'accueil des personnes âgées : la Fresnerie (accueil temporaire), la résidence d'Automne, cours de la Vilaine et l'EHPAD Résidence Beausoleil.

Lors du dernier conseil d'administration du CCAS de septembre 2017, la directrice de l'EHPAD a détaillé les objectifs de la convention 2016-2021 qui concerne son établissement qui héberge 60 personnes âgées dépendantes.

Le bilan de la précédente convention a souligné la qualité du travail des personnels de l'Établissement qui s'engagent au quotidien à améliorer la vie des résidents: droits des usagers et de leur famille, promotion de la bien traitance, qualité des prestations d'hébergement, de restauration et d'animation, prestations des soins, qualité des espaces, dynamique partenariale, sociale, médicosociale et sanitaire, efficacité en gestion des ressources humaines, projets personnalisés de vie et de soins, gouvernance de l'établissement, qualité de gestion des risques. Ce travail a reçu un avis favorable des autorités compétentes départementales et de l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui ont très sensiblement augmenté leur participation (+92 256 €) permettant notamment le financement de personnels de soins supplémentaires. L'établissement accueille de plus en plus de résidents dépendants avec une augmentation de malades diagnostiqués Alzheimer. Les moyens supplémentaires prévus seront appréciés des équipes déjà très engagées dans la qualité de vie de ces résidents.

Notre représentant au CCAS a salué le travail des équipes et s'est félicité des moyens supplémentaires obtenus : plutôt positif en ces temps de gestion contrainte.

L'enseignement et les écoles à Cesson-Sévigné de la révolution à 1945.

C'est le titre du dernier ouvrage que vient de publier l'association Mémoire & Patrimoine présenté à l'occasion de son l'exposition sur l'histoire plutôt récente de nos établissements scolaires. L'histoire de l'école laïque, la loi rendant obligatoire l'école gratuite pour tous, retrace l'histoire de l'école publique illustrée de nombreuses archives locales, notamment la mise en œuvre (ou la réticence d'ailleurs) de l'application de ces lois à Cesson.

Félicitations aux auteures Mannick Gauthier et Annick Legris qui complètent en détail la connaissance de notre passé cessonais !

LA MAJORITÉ REFUSE UN DROIT DE RÉPONSE

L'opposition de gauche fait son travail de contrôle des décisions de la majorité, alimente le débat d'idées et participe activement à toutes les réunions où elle est conviée. Ce travail nous paraît utile à la vie démocratique et nous le réalisons avec enthousiasme et sérieux.

Dans son bilan à mi-mandat, CIM n° 837 d'octobre 2017, en page 17, la municipalité inventait un Droit de Réponse, **limitant ainsi notre droit d'expression tout en utilisant des propos diffamants**. Notre démocratie implique d'accepter des opinions différentes. C'est sa force. **Conformément à l'article 13 de la loi modifiée du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse**, nous avons demandé un Droit de Réponse pour réparer les contre-vérités écrites sur notre participation à la vie locale. Au mépris de la loi, ce droit nous est refusé.

Nous réaffirmons que notre groupe participe:

- à toutes les commissions
- à tous les conseils municipaux
- à toutes les commissions de Rennes Métropole
- à tous les conseils de Rennes Métropole
- à toutes les réunions publiques
- aux inaugurations d'événements
- s'exprime dans chaque CIM

Nous contribuons à amender certaines décisions en Conseil Municipal.

Nous tenons une permanence d'élus-e-s les samedis salle du Pressoir et mercredi à l'espace citoyen.

Nos permanences sont toujours des moments constructifs. Elles se déroulent les samedis matin à la salle du Pressoir (proche du centre loisirs) de 11h00-12h00, le 18 novembre Sylvie Marie Scipion et le 20 novembre Alain Thomas 18 h - 19 h espace citoyen.



groupe.elu-e-s.gauche@ville-cesson-sevigne.fr

⊗ EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

POUR UNE VRAIE RELATION CONSTRUCTIVE

L'opposition prétend que la majorité limite son droit d'expression et utilise des propos diffamants. C'est une accusation grave, clairement non fondée.

Dans le CIM n°837, la majorité a présenté son bilan de mi-mandat. Le support utilisé étant le magazine municipal mensuel et non un document tiré à part, la majorité n'avait aucune obligation légale d'allouer un espace supplémentaire aux oppositions. Elle a pourtant fait le choix démocratique d'offrir un espace dédié dans ce dossier de 10 pages. La majorité n'a donc pas limité en l'occurrence les droits de l'opposition mais au contraire, lui en a ouvert un nouveau.

Devant l'avalanche de contrevérités présentées dans le texte de l'opposition, un paragraphe dénommé « Droit de réponse de la majorité » a vu le jour. Il n'y aurait pas de nouvelles pistes cyclables à Cesson-Sévigné, mais on distingue pourtant très bien deux élus à vélo sur la photo illustrant la réponse ! C'est devenu récurrent depuis plusieurs mois que des contrevérités émaillent les textes de l'opposition. Sur les points les plus critiques, la majorité apporte régulièrement les correctifs nécessaires, comme en matière d'urbanisme, le plus souvent pour rétablir la vérité sur les modifications réelles apportées au projet ViaSilva.

Ou pour rassurer les plus fragiles comme avec la fausse annonce de la fermeture de la permanence du CIDFF, le mois dernier.

Si l'opposition a des droits, elle a aussi des devoirs. Propager des contrevérités n'est pas sérieux et ne concourt pas à l'exercice apaisé de la démocratie.

Pour résumer cette affaire,

1/ Donner un droit de réponse est sans objet car il n'y a pas de propos diffamatoires dans le texte de la majorité.

2/ Techniquement, nous aurions dû intituler notre dernier paragraphe : « Réponse de la majorité » pour éviter l'ambiguïté avec la loi de 1881.

3/ La majorité respecte ses oppositions. Nous avons pris l'engagement de ne pas intervenir dans les textes des oppositions aux antipodes des méthodes outrancières du maire précédent qui n'hésitait pas à ajouter des commentaires sur la page de l'opposition, à demander des réécritures de textes, voire même à en refuser la publication.

4/ La majorité n'a jamais contesté la présence des élus d'opposition dans les commissions, les conseils municipaux, les commissions de Rennes Métropole, les conseils de Rennes Métropole, aux réunions publiques, aux inaugurations.

Nous apprécions la teneur positive de : "l'accueil des personnes âgées" et "les écoles à Cesson-Sévigné."

C'est en effet une relation constructive dans le respect des personnes et des idées que nous appelons de nos vœux.



Christophe LOTZ,

Adjoint au maire chargé de la vie citoyenne, de la communication et des nouvelles technologies

⊗ EXPRESSION DE L'OPPOSITION DE DROITE

Texte non parvenu.

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du mercredi 27 septembre. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site Internet de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Le Conseil Municipal est informé par M. le Maire :

- de l'acceptation par M. le Maire de l'indemnisation (23 025,42 €TTC) proposée par les Assurances MMA IARD –Le Mans à la suite du sinistre SCCV Waltrop-Habitation familiale / Mairie de Cesson-Sévigné (Infiltration d'eau dans le bâtiment cœur de ville place de Waltrop.)
- du compte rendu du conseil communautaire de Rennes Métropole du 22 juin 2017.
- des DIA présentées à la Mairie depuis la dernière séance du Conseil municipal et sur lesquelles il n'y a pas eu lieu d'exercer le droit de préemption urbain reconnu à la Ville.

Après avoir pris connaissance de la présentation de la démission pour raisons familiales de Mme Solenne GUÉZÉNEC en qualité d'adjointe, (8^e adjointe), à M. le Préfet le 1^{er} septembre 2017 qui l'a acceptée le 18 septembre 2017, Madame GUÉZÉNEC reste au Conseil Municipal et garde sa délégation à la famille.

Nomination d'une adjointe

Les élus ont décidé à l'unanimité de maintenir le nombre d'adjoints à 9 (6 conseillers ne prennent pas part au vote) et que le nouvel adjoint occupera le même rang que l'adjoint démissionnaire, soit le poste du 8^e adjoint. Ils ont désigné par vote à Bulletin secret (20 votes Pour, 2 votes Blancs) Béatrice LEGAULT 8^e adjointe. Ils ont désigné à l'unanimité (6 conseillers ne prennent pas part au vote) Mme Béatrice LEGAULT, dans les différentes commissions, comités consultatifs, commissions consultatives, groupes de travail et organismes extérieurs dans lesquels siègeait Mme GUÉZÉNEC à savoir : au CCAS, restauration scolaire du 1^{er} degré public, attribution des places de crèches, pilotage du projet éducatif local, sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), Comité Technique de la Ville et du CCAS, au Conseil d'administration du Collège de Bourgneuf, au Conseil d'administration du Lycée Sévigné, au Comité d'éducation à la santé et citoyenneté du Collège Bourgneuf et du Lycée Sévigné, et à la Commission Culture et Cohésion sociale de Rennes Métropole.

Les élus ont désigné à l'unanimité (6 conseillers ne prennent pas part au vote) Mme Béatrice LEGAULT pour siéger comme membre suppléant au Syndicat Intercommunal de Soins Infirmiers et de Maintien à Domicile Est (SIMADE) en remplacement de M. BIDAULT.

Fiscalité

Les élus ont décidé à l'unanimité de maintenir les dispositifs fiscaux instaurés par la commune dans le cadre de la fiscalité directe locale.

Subvention exceptionnelle

Les élus ont attribué à l'unanimité une subvention exceptionnelle de 5 000 € au profit de la Fondation de France en appui à leurs actions d'aide aux victimes de l'ouragan Irma à Saint Martin.

ZAC du Chêne Morand

Il a été décidé à l'unanimité (1 conseiller ne prend pas part au vote), de rendre un avis favorable à la déclaration d'utilité publique de la ZAC Chêne Morand valant mise en compatibilité du PLU de Cesson-Sévigné et le Conseil sollicite auprès de M. le Président de Rennes Métropole la poursuite de la procédure en vue de son approbation.

Inventaire des zones humides

L'inventaire des zones humides réalisé dans la commune conformément à la méthodologie définie par la Commission Locale de l'Eau du SAGE Vilaine a été validé à l'unanimité (6 abstentions). Le Conseil s'engage à ce qu'il soit transmis aux services de Rennes Métropole afin de l'intégrer dans les documents d'urbanisme intercommunal en cours d'élaboration (PLUi), ce conformément aux dispositions du SDAGE Loire-Bretagne.

Vente de terrains

Les élus ont accepté à l'unanimité de procéder à la revente par l'Établissement Public Foncier de Bretagne à la SPLA ViaSilva des terrains d'une superficie de 135 098 m².

Convention

Les élus ont approuvé à l'unanimité les termes de la convention de servitude avec ENEDIS pour l'extension et le raccordement d'une ligne électrique souterraine de 400 volts au lieu-dit La Touche Ablin.

Piste cyclables

Dans le cadre de la création de voies cyclables et aménagements de voirie sur la rue de la Chalotais, il a été décidé à l'unanimité de désigner Rennes Métropole comme maître d'ouvrage unique et d'approuver les termes de la convention à conclure entre Rennes Métropole et la Ville.

Contentieux fiscal

Il a été approuvé à l'unanimité l'inscription d'une dotation aux provisions pour risques et charges de 80 000 € dans le cadre du contentieux fiscal de la société DOMIDEP (Assiette de calcul des taxes d'urbanisme)

☞ BALADES THERMIQUES, POUR ÉVALUER LES DÉPERDITIONS ÉNERGÉTIQUES DE VOTRE HABITATION



La Ville lance la 3^e campagne de thermographies des façades des habitations cet hiver.

Pour bénéficier de ce **pré-diagnostic gratuit** de votre maison, vous devez vous inscrire sur le site de la Ville (www.ville-cesson-sevigne.fr) en envoyant une "Demande d'Intervention" qui précisera l'année de construction de la maison, le type

de chauffage actuel et les travaux d'isolation déjà réalisés.

50 % de réduction de la part communale de votre taxe foncière seront accordés pendant 5 ans, pour des travaux d'économie d'énergie à partir d'un montant de 10 000 € pour les maisons construites avant 1989.

☞ COVOITURER AVEC EHop



Ehop et Ehop Solidaires sont deux réseaux qui impulsent le covoiturage de proximité en tant que mode

de déplacement écologique, économique et créateur de lien social, en Bretagne-Pays de la Loire.

Envie de réduire vos frais ? De prendre le volant moins souvent ? De faire les trajets en bonne compagnie ? Pensez Ehop pour covoiturer de manière régulière sur les trajets domicile-travail.

Envie de donner un coup de main ponctuel à des personnes sans solution de transport pour accéder à un emploi, un stage ou une formation ? Pensez Ehop Solidaires.

Ehop et Ehop Solidaires sont des services de mise en relation gratuits. Une plateforme Internet est à votre disposition et une équipe de cinq salariés assure un service de proximité et le suivi personnalisé des inscrits.

Contact et inscriptions :

contact@ehop-covoiturage.fr ;
02 99 35 10 77 ; www.ehop-covoiturage.fr ;
www.ehop-solidaires.fr

☞ COLLECTE DES DÉCHETS

- ▶ La collecte des déchets recyclables emballages et des papiers (bacs jaunes) a lieu :
 - pour les pavillons : tous les 15 jours (le lundi, semaine paire)
 - pour les immeubles et professionnels : une fois par semaine le lundi.

- ▶ La collecte des ordures ménagères pour tous les usagers, pavillons, immeubles et professionnels, a lieu une fois par semaine le mercredi.

Les bacs jaunes et gris doivent être rentrés et ne pas rester sur l'espace public en dehors du jour de collecte.

Plus d'information sur le site Internet de Rennes Métropole, www.metropole.rennes.fr

☞ TOTEMS CANINS

Dans un but d'amélioration de la propreté urbaine, un nombre croissant de totems canins a été installé dans la commune. Leur localisation et la réglementation sur ce point sont visualisables sur le site Internet

de la Ville. Des informations supplémentaires (flyers, cartographie) sont également disponibles à l'accueil de la Mairie.

☞ FAUCHAGE

Depuis le 1^{er} janvier dernier, le fauchage des accotements des voies en milieu rural est effectué par Rennes-Métropole.

Une première campagne de fauchage est réalisée au printemps entre la mi-avril et fin mai. Durant cette période d'intervention, seules les parties planes en bordure de chaussée sont fauchées par les services métropolitains.

Une seconde campagne de fauchage s'effectue durant l'automne et elle correspond à un fauchage complet des accotements comprenant cette fois-ci les fossés et les talus.

Cette année, comme vous avez pu le constater, la programmation de cette seconde campagne de fauchage a eu lieu au cours du mois d'octobre. Dans un souci de sécurité routière, des interventions plus spécifiques sont également effectuées de manière ponctuelles en dehors de ces campagnes de fauchage, sur les talus et fossés situés aux intersections ainsi que dans certaines courbes afin de dégager la végétation pour obtenir une bonne visibilité.



Forum parents/assistantes maternelles, mardi 12 septembre, à l'Espace Citoyen.



Inauguration des nouveaux locaux de l'ADMR, l'association d'aide à domicile en milieu rural, 4 D rue du Bordage, jeudi 14 septembre.



Les cabas de Juliana, une émission de la chaîne locale TVR Rennes 35 enregistrée le 16 septembre sur le marché.



Prestation de danse du Cercle Celtique place de l'église, samedi 16 septembre.



Le palmarès des maisons, des balcons et terrasses, des potagers et des commerces et entreprises fleuries de Cesson-Sévigné a été dévoilé pendant le salon Délices de Plantes.

Catégorie : Habitat individuel, 1^{er} prix : Jean-Baptiste CERISIER ; 2^e prix : Françoise GUILLAUME ; 3^e prix : Bernard ENCELIN. Catégorie : Habitat collectif, 1^{er} prix Claire FRAVAL ; 2^e prix : Colette PICARD ; 3^e prix Léone BEHIER. Catégorie : Jardins Potagers 1^{er} prix : Yvon Daniel ; 2^e prix : Michel-André BONENFANT ; 3^e prix : Esteban ORAIN. Catégorie : Commerce, 1^{er} prix Christian LHARIDON. Coup de cœur du Jury : Mmes COLIBERT et CHEVALIER.



5 700 visiteurs étaient présents cette année pour les 10 ans du salon Délices de Plantes organisé samedi 16 et dimanche 17 septembre par la Ville de Cesson-Sévigné et la Société d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine avec le soutien de Rennes Métropole et le CDT35, dans le parc Bourgchevreuil.



Vernissage de l'exposition Trajectoires mardi 19 septembre, sur le site de l'aire de pique-nique rue Clément Ader.



Le public, lors du vernissage de l'exposition Trajectoires. L'exposition est présentée jusqu'au 20 novembre.



Inauguration à la Rigourdière du nouveau siège de Net Plus, entreprise de nettoyage, jeudi 21 septembre. Le bâtiment possède également une Galerie, espace d'exposition.



Christian Gilbert, à la réception de Brit Hôtel pendant trente-et-un ans, a pris sa retraite en septembre dernier. Il passe le relais à Anne Levêque, son adjointe.



Opération "Nettoyons la nature" et pique-nique sans déchets samedi 23 septembre organisée par le Conseil municipal des jeunes (CMJ).



Les élus du CMJ, Nathalie Charruey, conseillère municipale et le Maire Albert Plouhinec, samedi 30 septembre, pour la plantation de l'arbre des naissances.



Plantation de l'arbre des naissances, samedi 30 septembre au parc du Haut de Bray à la Monniais : cette année, il s'agit d'un ginkgo, pour célébrer la naissance des 115 bébés entre octobre 2016 et la fin août 2017.

ÉCONOMIE - NOUVELLES TECHNOLOGIES ON A DÉCOUVERT UNE PÉPITE À CESSON-SÉVIGNÉ

Le salon international de l'innovation ENOVA se déroulait à Paris du 19 au 21 septembre. Parmi plus de 150 nouveautés, le dernier logiciel d'**ASTER Technologies** basé à Cesson-Sévigné, y a été repéré par le comité d'experts et récompensé dans la catégorie "Pépite de l'innovation". Le vote du public l'a porté à la seconde place dans le cœur des visiteurs !

Grand rendez-vous français de la R&D, le salon ENOVA est la plateforme de convergence des technologies de l'électronique, de la mesure, de la vision et de l'optique. Il fédère les acteurs de l'industrie et de la recherche à l'affût de solutions innovantes pour leurs projets de développement.

Fondée en 1993 par Christophe LOTZ, le laboratoire ASTER Technologies, certifié par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, édite des logiciels professionnels pour l'industrie électronique. Son équipe de 58 experts conçoit, commercialise et supporte ses logiciels innovants dans plus de 20 pays.

Initialement développé pour les calculateurs de bord des AIRBUS A320 et A380, le logiciel **twSystem**, pépite de l'innovation, permet de naviguer à l'intérieur des cartes électroniques interconnectées dans le calculateur pour identifier la cause racine des dysfonctionnements en cas de panne.



Stéphane Hannequin, chef de projet et Christophe Lotz, président et dirigeant d'ASTER.

Unique au monde, cette technologie équipe déjà des entreprises françaises comme **AIRBUS, DASSAULT AVIATION et THALES**, sans oublier depuis octobre 2016, **Facebook**, société américaine championne des réseaux sociaux, pour le développement interne de ses serveurs informatiques !

➔ ASTER Technologies

christophe.lotz@aster-technologies.com
www.aster-technologies.com

ÉCONOMIE - COMMERCE GCA, CONCESSION AUTOMOBILE



Philippe Langé, directeur GCA Bretagne.

➔ GCA

9 rue de Paris
02 99 26 17 07
www.gca-rennes.
concessions-toyota.fr

La concession automobile GCA qui s'adresse aux particuliers et aux entreprises, auparavant située rue des Mesliers, s'est installée rue de Paris. « *Le fait d'être mieux placés, proches de la rocade, sur un axe très passant, nous a permis de proposer plus de marques : Toyota, Lexus, Kia, Mitsubishi, Hyundai, Fiat, Jeep et Alpha Roméo,* » précise Philippe Laugé, directeur de GCA Bretagne. Les véhicules sont hybrides (bicarburant : essence et électrique), électrique rechargeable, essence ou diesel.

« *Un atelier est basé entre les deux showrooms pour l'entretien des voitures de nos clients ainsi qu'un service de carrosserie.* »

Parmi les prestations de la concession, on trouve également la vente de voitures d'occasion toutes marques. « *Elles proviennent de la reprise des voitures des clients. Elles sont réparées et une révision complète est faite, avec des garanties.* » indique Philippe Langé.

Outre la vente, la location longue durée et la location avec option d'achat sont également possibles.

GCA est ouvert du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

➤ RÉCIT MUSICAL

L'HOMME A.

De Marguerite Duras, avec Sandrine Bonnaire, Érick Truffaz et Marcello Giuliani.

Marguerite Duras se distingue par une œuvre et une écriture vaste comme une fenêtre ouverte sur le monde. La musique qui se dégage de ses mots se prête à l'oralité, et le silence entre ses mots est porteur.

MARDI 7 NOVEMBRE à 20h30

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : 26 € / 24 € et 20 €

➤ MUSIQUE DU MONDE

CALYPSO ROSE

Légende vivante du calypso, véritable ambassadrice des îles, Calypso Rose fait vibrer tant par son énergie que par son talent. Du haut de ses 77 ans, l'artiste originaire de Trinidad a d'ailleurs mis le feu aux Victoires de la musique 2017 et a été récompensée par le prix du meilleur album de musique du monde pour son disque *Far From Home* réalisé en collaboration avec Manu Chao.

Tarifs : (Complet en abonnement et billetterie pour les places assises.)

JEUDI 9 NOVEMBRE à 20h30

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : places debout 33 € / 31 € et 28 €



Calypso Rose

© Richard Olander



Mass B

© Patrick Berger

➤ THÉÂTRE

ÂMES ET DEMEURES

De Didier-Georges Gabily. Mise en scène Sara Amrous Cie Fièvre.

Après avoir présenté *Corps et Tentations* au Pont des Arts en 2015, la compagnie rennaise Fièvre – issue de l'École supérieure d'art dramatique du TNB – nous présente *Âmes et demeures*. À partir d'une enquête policière et poétique sur un fait divers, cette pièce propose une vision sensible de l'humain et du monde

MARDI 14 NOVEMBRE à 20h30

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : 22 € / 20 € et 16 €

➤ DANSE

MASS B

De Béatrice Massin. Cie Fêtes Galantes. Béatrice Massin est une chorégraphe à part. Danseuse contemporaine rencontrant la danse baroque il y a 30 ans, ses ballets reprennent ce langage ancien pour des pièces totalement actuelles comme en témoigne ce spectacle qui interroge notre société et notre désir de construction commune.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE à 17h

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : 24 € / 22 € et 18 €

➤ GOSPEL

NATURALLY 7

Voici un concert événement. Après leur venue des plus marquantes en 2010 au Carré Sévigné, les performeurs, qui transforment leurs voix en instruments, reviennent sur la scène cessonnaise. Avec des sons et influences Hip-Hop, Soul, RN'B, Gospel ou Old School, ils conjuguent avec adresse rythme, inventivité et performance, et transmettent sur scène une énergie contagieuse.

MARDI 21 NOVEMBRE à 20h30

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : assis 28 € / 26 € et 24 € ; debout 25 € / 23 € / 21 €

➤ MUSIQUE

NO LAND

De Olivier Mellano avec Brendan Perry et le Bagad de Cesson-Sévigné.

Compositeur, musicien, interprète et improvisateur, Olivier Mellano est un artiste inclassable qui aime sculpter la matière sonore avec liberté. Pour *No Land* il propose une œuvre à la croisée des chemins, composée pour un bagad de trente sonneurs et la voix fascinante de Brendan Perry, duo mythique Dead Can Dance. Un projet original et ambitieux, à l'image de ce

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; pont-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

<http://pont-des-arts.ville-cesson-sevigne.fr>

➤ BOÎTE À LIVRES : VIVE LA LECTURE DANS L'ESPACE PUBLIC !



En parallèle aux lâchers de livres qui ont rencontré l'intérêt des Cessonnais, une boîte à livres a été installée sur le parking du marché, en face de

l'entrée du parc de Bourgchevreuil. Cette nouvelle initiative pour favoriser la circulation des livres et le partage du plaisir de lire est portée par la Médiathèque. À destination de tous les passants, chacun peut venir fureter sur les étagères, emporter un livre, en ramener un ou plusieurs de chez soi.

Attention : la boîte à livres n'est ni une annexe de la Médiathèque ni notre boîte de retour de livres !

musicien qui, depuis vingt-cinq ans, se montre aussi à l'aise dans les formats pop que dans les grandes échappées contemporaines.

SAMEDI 25 NOVEMBRE à 21h

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarif unique : 11 €

➤ THÉÂTRE RICHARD II

De William Shakespeare.

Mise en scène Guillaume Séverac Schmitz. Collectif Eudaimonia.

Puissante, poétique et bouleversante, *Richard II* est une œuvre dans laquelle se trouve la clé de l'équilibre shakespearien entre épique et tragique. Écrite en 1595, *La vie et la mort du roi Richard II* raconte l'abdication de ce roi-martyr pour les uns, faible et capricieux pour les autres- dont le règne a duré 22 ans (1377-1399).

MERCREDI 29 NOVEMBRE à 20h30

CARRÉ SÉVIGNÉ

Tarifs : 26 € / 24 € et 20 €

➤ EXPOSITIONS

Dialogue

Sculptures de Marie-Pierre Weinhold. Née à Morlaix, c'est une disciple du maître sculpteur portugais Martins Correia. Après avoir voyagé à travers le monde, elle fait une halte dans le parc Bourgchevreuil et propose à voir ses sculptures, ses "Divas de bronze",

aux courbes sensuelles, aux formes épurées, à côté des gouaches équilibrées, harmonieuses et poétiques de Nicolas Silberg. Autodidacte, collectionneur amoureux de la couleur, cet artiste a d'abord été comédien, il est sociétaire honoraire à la Comédie Française. Commissaire d'exposition : Philippe Larue.

Parc de Bourgchevreuil jusqu'au 6 décembre

Éclats de fausses, la Mongolie d'aujourd'hui

Par Paul de Lanzac, artiste fraîchement diplômé de l'École supérieure des Beaux-arts.

Cette exposition photographique dresse "un état des lieux" de la situation minière du pays, à travers les conséquences économiques, environnementales et sociales que ces exploitations impliquent.

Hall du Pont des Arts en novembre et décembre

➤ MÉDIATHÈQUE

Les 3 Singes : BD enfants et ados

Envie de buller ? Venez découvrir notre sélection de bandes dessinées ! Les bibliothécaires présentent coups de cœur et nouveautés pour enfants et ados.

Mercredi 8 novembre à 17h. Tout public. Réservation conseillée.

Exposition BD Chacalprod

Une vingtaine de planches originales, story-boards, fanzines, etc, pour découvrir les coulisses de la bande-dessinée, avec l'association ChacalProd, composée de dessinateurs de BD amateurs du Grand Ouest. Tout public. Entrée libre.

Jusqu'au 15 novembre

Le RDV numérique : La musique en ligne sur le portail des Médiathèques de Rennes Métropole

De multiples ressources en ligne sont offertes. Pour la musique, découvrez plus d'un million de titres d'artistes indépendants, des labels du monde entier et dans tous les genres musicaux, notamment avec les plateformes 1D touch et la Philharmonie de Paris. Ados-adultes. Réservation conseillée.

Samedi 18 novembre à 11h

Exposition : La Traversée des Trans

Léa, Ema et Carole, 3 jeunes Cessonnaises, ont pris des portraits photographiques des personnes qui peuplent les Trans : elles racontent l'ambiance du festival, leurs rencontres et leurs coups de cœur au travers de ces quelques planches. En partenariat avec la maison des jeunes de l'Escale. Tout public. Entrée libre.

Du 21 novembre au 13 décembre

« Exploration Live ! » : Décryptage des Trans

Avec des écoutes commentées, découvrez les artistes emblématiques ou singuliers de cette édition des Trans 2017. Rencontre animée par Thomas Lagarrigue. Ados-adultes. Réservation conseillée.

Mercredi 22 novembre à 20h.

➤ ÉCOLES DES ARTS

Concert de la Sainte Cécile **mercredi 22 novembre** à 20h, à l'auditorium du Pont des Arts. Entrée libre.

天然
TIZEN
Restaurant Chinois
Gastronomie - Thé



Midi et soir du lundi au samedi
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES
Réservation: 02 99 63 97 86
www.ti-zen.fr



北京烤鴨

Canard laqué à la pékinoise
et ses crêpes mandarins,
accompagné d'une soupe
à la tomate et à l'œuf battu.



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr

PRIOUL
DÉCORATION

27 rue de Bray
35510 Cesson-Sévigné
tél 02 99 26 98 34
port 06 13 67 04 56

www.priouldecoration.com | contact@priouldecoration.com | facebook.com/PrioulDecoration

- peinture intérieure
- peinture décorative
- enduits (chaux, italien, argile...)
- ravalement, peintures extérieures
- revêtements muraux (tapisserie, patent...)
- revêtements sols naturels ou synthétiques (lames PVC, moquette, lino, stratifié, sisal, bolon...)

☉ OCC YOGA

L'association OCC Yoga organise un atelier d'initiation à la "Méditation de Pleine Conscience", le **samedi 25 novembre** de 9h30 à 12h au Château de la Monniais. La participation est de 6 € par personne.

Cet atelier sera animé par Annie Le Mauviel (Professeure de Yoga à l'OCC) qui proposera différentes approches : marche méditative, postures de yoga accessibles à tous, temps en position allongée et assise.

L'atelier est ouvert à tous mais le nombre de place est limité à 25.

Pour vous inscrire : envoyer un mail à occ.yoga@gmail.com

Recommandations pratiques : arriver un peu en avance (accueil à partir de 9h15), faire l'appoint pour les 6 €, apporter son tapis, un plaid pour se couvrir, porter des vêtements souples.

☉ OCC TENNIS DE TABLE

Match National 3 : OCC Cesson 1 reçoit 7 îles TT 1 **samedi 4 novembre**, à 17h, salle Paul Janson.

En tête du championnat après 2/2 victoires. Un objectif ? la Nationale 2 !

☉ ASCK LES POISSONS VOLANTS

Sélectif interrégional descente sprint et classique, **samedi 25 et dimanche 26 novembre**, au stade d'eaux-vives.

www.asckpv.wordpress.com

☉ GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Pilates, pilates....Où pratiquer le Pilates à Cesson-Sévigné?

Le Club GV35 de Cesson-Sévigné vous propose cette activité si bénéfique les mardis de 12h15 à 13h15 à l'Espace Sportif Bourguevreuril.

Coach certifié de la méthode Pilates (places limitées).

Les cours commencent le mardi 9 novembre.



☉ OCC BASKET

L'OCC Basket compte l'entreprise PHILAË Technologies parmi ses sponsors. Désormais l'équipe féminine des U17 porte leur logo.

☉ Marche nordique

Cette activité de plein air, très bénéfique pour la santé - elle tonifie votre cœur, accroît votre capacité respiratoire et...vous permet de brûler 400 calories par heure ! -que du plaisir!! Venez découvrir ce sport à la portée de toutes et de tous.

- Tous niveaux - y compris débutants
- Prêt de bâtons pour la découverte
- Encadrement par un coach certifié

Rendez-vous tous les jeudis de 14h à 15h30 devant l'Espace Sportif de Bourguevreuril.

Contact : *Yvonne Pascal au 06 95 66 33 10*

☉ OCC RANDO

L'OCC Rando propose des randonnées tous les dimanches même pendant les vacances ! Inscriptions toute l'année.

Le matin départ à 8h : marche active d'environ 10 km située à moins de 30 mn de Cesson-Sévigné

L'après-midi départ à 13h30 : marche active d'environ 12 km et découverte dans le département et les départements voisins.

Le lieu de rendez-vous est fixé au 43, Bd de Dézerseul

Contact : *randoocc@gmail.com* : www.occesson.fr (onglet loisir puis randonnée)

☉ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Matchs de ligue à domicile : Cesson Rennes Métropole Handball contre Tremblay **samedi 4 novembre** ; contre Saint Raphaël **jeudi 9 novembre**, contre Chambéry **mercredi 22 novembre** à 20h au Palais des Sports, Tarifs : plein, 15 € ; réduit : 10 € (concerne les personnes de -18 ans, étudiantes, chômeuses, handicapées, licenciées du Cesson Rennes Métropole HB).

Point de vente :

- Palais des Sports, 3 allée de Champagne. Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Tél. : 02 23 45 07 19 ;

- ou sur le site Internet du club (en raison des frais Internet, il faut rajouter +1 € pour le Tarif Web.)

www.cesson-handball.com

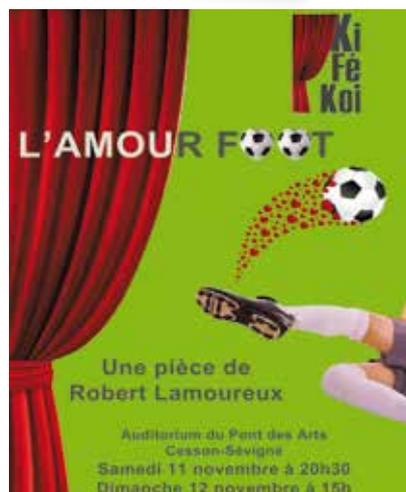
☉ LES ARCHERS DE SÉVIGNÉ

Concours jeunes de tir à l'arc **samedi 18 et dimanche 19 novembre**, salle Beausoleil.

☉ ZUMB'ATTITUDE

Une zumba party est organisée **dimanche 19 novembre**, de 10h à 12h salle annexe du Palais des sports, au profit de la Guadeloupe.

Plus d'information sur le site Internet zumbattitudecesson@orange.fr



➔ KIFEKOI

Pour répondre à la demande de nombreux Cessonnais, l'Association KIFEKOI présente à nouveau l'Amour Foot **samedi 11 novembre** à 20h30 et **dimanche 12 novembre** à 15h, à l'auditorium du Pont des Arts.

Carambolage fracassant et désopilant entre la politique, l'argent et l'amour ! Imaginez ce qui se passe lorsque ces éléments se rencontrent dans une petite ville de province dans la France profonde ! Non ! N' imaginez pas ! Venez plutôt au théâtre, déguster cette merveilleuse pièce de Robert Lamoureux.

Entrée : 5 € ; gratuit pour les moins de 12 ans.

➔ UPCC

L'union du personnel communal de Cesson-Sévigné organise la bourse puériculture, vêtements enfants,

jouets ouverte uniquement aux particuliers **dimanche 12 novembre**, de 9h à 13h, salle Paul Janson, bd de Dézerseul.

➔ UNC

Commémorations de l'Armistice 14-18 : le déroulement du samedi 11 novembre :

- 9h30, fleurissement de la stèle , place des résistants ;
- 9h45 stèle de la Boulais, boulevard des Alliés ;
- 10h stèle de la Victoire, route de Fougères ;
- 10h30 messe à l'église St Martin ;
- 11h30 dépôt de gerbe au monument aux morts, place du Marché, lecture des messages ,décorations ;
- 12h vin d'honneur au centre de Loisirs suivi d'un banquet qui sera servi au Carré Sévigné à 13h.

Tous les Cessonnais sont invités à prendre part à cette journée.

Inscriptions près des responsables de quartiers ou au 06 84 91 35 53. Dernier délai samedi 4 novembre.

➔ L'ACERAM RÉCUPÈRE VOS PAPIERS

L'association « ACERAM » organise une collecte de papiers, journaux et livres. Cette collecte permettra de financer des animations d'éveil pour les petits accueillis chez les assistantes maternelles de l'association.

Le 2^e samedi de chaque mois, une benne sera installée sur le parking du collège face à l'espace sportif (Boule-

vard de Dézerseul).

Les assistantes maternelles vous accueilleront de 9h à 12h.

➔ VESTIAIRE SOLIDAIRE

Vente de vêtements bébés, enfants, adultes et linge de maison à petits prix. Grand choix de vêtements d'hiver, de draps, housses de couettes, serviettes de toilette. Ouvert à tous pour les dépôts et la vente, les mardis, mercredis, jeudis de 14h à 17h.

Maison au stade Roger Belliard, bd de Dézerseul.

Contact : Anne Pellan au 02 99 83 30 37, Martine Le Goff au 06 06 54 49 73.

➔ ACEVEH

"Troc de Plantes et Graines" **samedi 18 novembre** de 14h à 16h, espace public à l'angle de la rue du Grand Domaine et de la rue de la Chalotais ouvert à tous même sans plantes à échanger.

Ni ventes, ni achats, ni professionnels. Gratuité, solidarité et partage sont les maîtres mots de cette manifestation.

Pause café et thé assurée

Renseignements : 06 33 27 26 51 ou 02 99 83 90 17 ou aceveh@sfr.fr

➔ AMICALE DES RETRAITÉS

Sortie le samedi 2 décembre 2017 Le grand Noël au Puy du Fou.

Grand spectacle et flânerie dans les villages du Parc aux couleurs de Noël et sa crèche géante. Prix 83 €. Ins-



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION

BOIS - ALU - PVC - MIXTE

FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ

FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr

criptions auprès des responsables de quartiers.

Contacts : 02 99 83 25 04 ou
02 99 62 00 29

🕒 CINÉMA LE SÉVIGNÉ

Laos, une Renaissance indochinoise,
un film de Patrick Moreau.

Mardi 21 novembre à 17h30.

Connaissance du Monde

Association Loisirs et Cultures cinéma Art et Essai « Le Sévigné »

www.cinesevigne.fr

Tél/répondeur : 02 23 45 10 86.

Plein tarif 7 € / Réduit 5 €. Carte fidélité : 2 € + 10 places à 4,50 € soit 47 € - Recharge carte fidélité et carnet à 45 € Tarif jeune (jusqu'à 19 ans inclus) à 4 €. Tarif films Art et Essai, samedi 15h et 22h30 à 4 €.

🕒 CESSON VACANCES NATURE

Séjours ski adultes, familles et colo jeunes

- Réveillon des neiges Morzine-Avoriaz 2^e semaine des vacances de Noël : du dimanche 31/12/2017 au samedi 6/01/2018 (446 €/Adulte, 421 € moins de 16 ans - transport : 125 €/personne) ;

- Une destination originale et un domaine skiable exceptionnel en Andorre à Encamp. 1^{ère} semaine des vacances d'Hiver : du dimanche 25 février au samedi 3 mars 2018 (422 €/personne, gratuité moins de 2 ans - transport : 125 €/personne) ;

- La destination traditionnelle pour les familles et séjours jeunes 11-17ans à Crest-Voland 2^e semaine des vacances d'Hiver : du dimanche 4 au samedi 10 mars 2018 (372 €/personne en séjour famille - transport : 125 €/personne). (Colo : 780 € tout compris départ de Cesson-Sévigné).

Renseignements et inscriptions auprès du secrétariat CVN

Ouvert : le mardi et jeudi de 14h à 18h

Tél : 02 99 83 16 38 : cvn@orange.fr

www.cesson-vacances-nature.asso.fr



Une partie des participants présents lors de l'assemblée générale de GPE, en septembre.

🕒 ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU GPE

Le GPE est une association de parents d'élèves indépendante, laïque et apolitique qui est présente au groupe scolaire de Bourgchevreuil, au collège Bourgchevreuil et au lycée Sévigné.

Son premier objectif est d'être à l'écoute de tous et de relayer les interrogations, les préoccupations et les satisfactions vers les équipes de direction, pédagogique, éducative et vers les élus locaux. L'association participe aux différents conseils des établissements scolaires de Cesson-Sévigné (C.A., Conseil d'école et conseils de classes) pour lesquels des réunions de préparations sont proposées à tous les parents. Elle organise, seule ou en partenariat, différentes animations et actions : bourse aux livres au lycée, café des parents en

primaire, pack de rentrée et forum des métiers au collège...

Un nouveau bureau a été élu lors de la dernière A.G. de septembre :

Présidente générale : Laetitia Carbonnier ; Trésorière: Sandrine Charbit;

Secrétaire : Marie-José Moubèche

Représentant Section Groupe scolaire Bourgchevreuil : Vice-présidente : Nathalie Tizien (n.tizien@orange.fr)

Représentant Section Collège : Vice-président : Didier Ebor (didier.ebor@sfr.fr)

Représentant Section Lycée : Vice-président : Luc Petit (luc.petit7@wanadoo.fr)

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter ces personnes ou à utiliser les coordonnées suivantes :

06 74 62 14 78 ; www.facebook.com/groups/1293085760705192/

🕒 ASSOCIATION CESSON LOISIRS

Assemblée générale **vendredi 17 novembre** à 14h30 salle n°1 à l'Espace de Grippé, route de la Valette. (La date et le lieu de sa tenue ont été modifiés).

🕒 LA MAISON MAIRE, NOUVELLE ASSOCIATION

L'association La Maison Maire propose un nouvel espace de travail artistique : répétitions, filages, résidences pour la musique, le théâtre, la vidéo... sur 60 m² au sol, avec une

hauteur de 6 mètres au faite. La Salle présente une réverbération naturelle adaptable avec des rideaux de théâtre. Matériel disponible : sono, micros et câblage.

Renseignements : 07 69 41 99 13

Immprod35@gmail.com ou

Lcarbonn@gmail.com

🕒 COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes organise un concours de belote **samedi 25 novembre** à partir de 13h30 à la Touche Ablin.

Braderie du 1^{er} octobre : retour en images



Marie-Thérèse Travers, présidente du Comité des Fêtes, accompagné du Maire Albert Plouhinec, a remercié pour le travail effectué par les bénévoles.



La pluie n'a pas découragé les chineurs.

La braderie organisée par le Comité des fêtes dimanche 1^{er} octobre a connu un vif succès, malgré le temps maussade de l'après-midi.

À vos agendas : la 48^e édition aura lieu le dimanche 7 octobre 2018 !

